



Quels sont mes droits je suis intermittente du spectacle

Par **dedale**, le **22/09/2010** à **10:41**

Bonjour,
je suis intermittente du spectacle et je travail pour le même employeur depuis 20 ans celui-ci me paie dans le cadre de mon statut c est a dire plusieurs cachets par mois il n y a jamais eu de contrat écrit CDD
mon activite releve de l activite normal de l entreprise
mon employeur a embauché une personne en cdi pour faire le travail que je réalisé quand a moi il ma changer de post
ma question est de savoir si je peux pretendre a des indemnite de licenciement sur les 20 ans travaillé
car j ai demandé a plusieurs reprise un cdi que l on ma refusé et aujourd'hui nous sommes en conflit
merci pour votre réponse